

MOYENNE ANNUELLE EN ARSENIC À LA STATION LÉGALE

2022



Depuis les dernières années, la Fonderie Horne publie les résultats trimestriels et annuels enregistrés à la station légale ALTSP1, soit la station légale située la plus près de l'usine, dans l'axe des vents dominants.

Afin d'avoir le portrait de l'exposition réelle des résidents les plus proches et de respecter les exigences du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), la station légale sera déplacée à la limite nord de la future zone de transition. Un premier déménagement, d'environ 20 mètres vers le sud, a été effectué en prévision des travaux à venir, à la fin de l'année 2022, tel qu'il avait été annoncé, et entre deux prises d'échantillon afin de ne pas interrompre l'échantillonnage.

Une tendance à la baisse qui se poursuit

La moyenne annuelle en arsenic à la station légale est de 73,1 ng/m³ ce qui confirme que nos projets de réduction fonctionnent. Les résultats correspondent aux performances attendues du plan de réduction des émissions atmosphériques. En effet, la moyenne annuelle correspond à la cible de réduction des émissions atmosphériques que nous avons évaluée selon nos modélisations et la tendance à la baisse observée au cours des dernières années se poursuit. Nous travaillons pour que cette tendance se poursuive et ainsi être en mesure de respecter notre engagement d'atteindre la moyenne annuelle de 65 ng/m³ dès 2023.

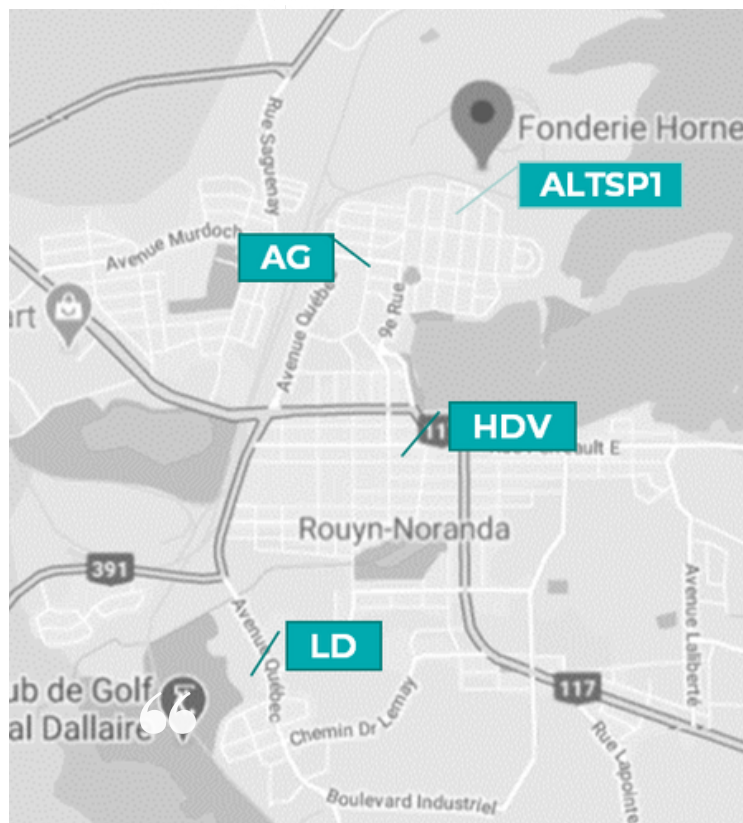


	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
— Moyenne annuelle	132	219	189	122	201	123	98	130	69	87	73

— Moyenne annuelle — Linéaire (Moyenne annuelle)

Tendance à la baisse à toutes les stations

Afin d'avoir un portrait d'ensemble des émissions atmosphériques, la Fonderie Horne possède 3 autres stations d'échantillonnage dans le périmètre urbain dont l'analyse des données nous permet de constater que les concentrations diminuent rapidement plus on s'éloigne de la Fonderie.



LOCALISATION DES STATIONS D'ÉCHANTILLONNAGE ET MOYENNES ANNUELLES

- ALTSP1: 73,1 ng/m³
- Aréna Glencore (AG): 15,7 ng/m³
- Hôtel de ville (HDV): 7,4 ng/m³
- Laiterie Dallaire (LD): 3,6 ng/m³

Installation d'un nouvel analyseur

La Fonderie Horne a également démarré en janvier dernier, un **appareil PM10** permettant de mesurer les métaux se trouvant dans les poussières de 10 microns et moins. Ceci permettra à l'entreprise de respecter l'engagement pris auprès du Comité de liaison de la Fonderie Horne d'effectuer le suivi de la mesure du nickel.



Nous sommes conscients qu'il s'agit d'une étape et qu'il nous reste du chemin à parcourir afin de faire de la Fonderie Horne l'une des fonderies de cuivre les plus performantes, émettant le moins d'émissions atmosphériques au monde.

Nous sommes confiants que nos projets majeurs et transitoires nous permettront une réduction progressive des émissions afin d'atteindre le seuil de 15 ng/m³ à la station légale d'ici les 5 prochaines années, une étape vers l'atteinte de la norme provinciale.

AERIS

PROJET DE MODERNISATION DE LA FONDERIE HORNE

Au cours de la dernière année, les travaux pour le projet AERIS ont été amorcés. L'équipe, qui compte maintenant plus d'une centaine de personnes dédiée à la mise en place et à la réussite de notre ambitieux plan d'action, fait tout en son pouvoir pour que les projets avancent le plus rapidement possible. Plusieurs projets sont menés de front et cette cadence sera maintenue au cours des 5 prochaines années afin de livrer nos projets en temps.

Où en sommes-nous?

Travaux de remblayage

Afin de préparer le site pour la construction d'AERIS, des travaux majeurs de remblayage sont nécessaires. Depuis décembre 2022, ce sont 90 000 tonnes de granulaires qui ont été transportés sur le site, ce qui correspond à seulement 1/7 de la superficie nécessaire pour accueillir la nouvelle section de l'usine. Les phases 2 et 3 seront débutées à l'été pour se terminer en décembre 2023.



Installation d'un nouveau dépoussiéreur

Un tout nouveau dépoussiéreur a été ajouté dans le secteur Anodes/roue de coulée. De plus, des modifications à la ventilation actuelle du bâtiment ont été réalisées de manière à rediriger les volumes d'air contenant des poussières vers cette nouvelle unité de filtration.



Travaux de pavage

La première phase du pavage des surfaces de circulation dans le secteur du déchargement des concentrés a été complétée. Les deux autres phases seront réalisées d'ici 2024.

